



Formation au port et utilisation des EPI contre les chutes de hauteur **sur site équipée**

Durée : 1 jour / 7 heures

Nb max de stagiaire : 8 par formateur

Objectifs : acquérir les connaissances théoriques et pratiques :

- pour l'utilisation du harnais de travail et des systèmes contre les chutes de hauteur sur toitures et sites équipés de systèmes antichutes.

- pour la progression et l'évolution en sécurité pour les accès et travaux en hauteur sur site équipé disposant de points d'ancrages identifiés et/ou de systèmes antichutes (lignes de vies, rails, ancrages)

Public :

Toutes les personnes utilisant des EPI contre les chutes de hauteur pour des accès et travaux en hauteur sur toitures et sites équipés. Technicien de maintenance, gestionnaire, etc.

Prérequis :

Pas de contre indication médicale à la pratique des travaux en hauteur. Avoir au moins 18 ans. Maîtrise de la langue française.

Contenu de formation :

Théorie

- Les chutes de hauteur et le monde du travail - La réglementation et les recommandations en Europe et en France - Les droits et les devoirs des employeurs et des employés - La protection collective - La protection individuelle - Les chutes de hauteur (facteur de chute, force de choc, le tirant d'air) - Syndrome du harnais, secours - Evaluation théorique par QCM

Pratique

- Présentation des EPI - Contrôler son matériel avant de l'utiliser - Bien choisir ses systèmes de connections - Régler son matériel (harnais, casque) - Déplacement horizontal et/ou vertical sur support d'assurage rigide et/ou flexible - Test de suspension



« En hauts lieux »



CAIRN

Formation

Modalité de sanction de la formation :

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individuel théorique et pratique, validation d'aptitude au travail en hauteur par la délivrance d'une attestation de formation en fin de stage. Présence obligatoire à l'ensemble du stage pour prétendre à la validation de celui-ci.

Les moyens pédagogiques et techniques :

Pédagogie active et participative, question - réponse, diaporama, matériel de démonstration.

Formation en centre de formation Cairn Formation : salle de formation et plateau technique adapté avec mise en situation réelle.

Formation sur site client : mise à disposition par le client d'une salle de réunion avec écran pour projection. Utilisation des équipements du client pour la formation pratique.

Encadrement :

Les formateurs sont détenteurs à minima d'un CQP2 cordiste, du SST et sont expérimentés dans le domaine de la sécurité antichute, des travaux en hauteur et sur cordes.



Maintien et actualisation des compétences :

Autant de fois que nécessaire (recommandé tous les trois ans)